

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023 ET SUR LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Tel que l'exige l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous fais rapport des faits saillants du rapport financier 2023 de la Ville de Beaconsfield et du rapport du vérificateur externe (auditeur indépendant).

1. Faits saillants sur les états financiers au 31 décembre 2023

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 ont été déposés en séance du conseil le 17 juin 2024.

Les états des résultats détaillés et de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 montrent des revenus de fonctionnement de 57 392 079 \$ et des charges fiscales et affectations totalisant 56 090 855 \$. Par conséquent, pour l'exercice 2023, le total de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales (le surplus de l'exercice) est de 1 301 224 \$. Une partie de cet excédent provient de revenus supérieurs à ce qui avait été anticipé, notamment les droits de mutation immobilière, les subventions des différents gouvernements et les revenus d'intérêts. Finalement, une portion est également attribuable aux économies qui ont été réalisées dans les dépenses de chacun des services en 2023.

Au 31 décembre 2023, l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté s'élevait à 1 607 690 \$ et la partie affectée était de 9 595 397 \$, dont 2 092 528 \$ pour les Infrastructures. La Ville disposait également d'un montant de 4 639 638 \$ dans les fonds réservés dans le fonds de roulement.

Au 31 décembre 2023, on retrouve à l'état de la situation financière une dette à long terme de 19 010 000 \$. Cette somme sera remboursée à 30,8 % par des subventions provenant du gouvernement du Québec (5,9 \$M). Les immobilisations totalisent 93 609 943 \$ suite à 10,9 \$M d'acquisitions réalisés en 2023, dont 5,7 \$M en infrastructures (eau potable, eaux usées, pavage et trottoirs) et 4,4 \$M en bâtiments.

2. Rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2023

Le 20 mars 2024, la firme Daniel Tétreault, CPA auditeur CA signait le rapport d'auditeur indépendant. Après avoir effectué leur audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, l'opinion suivante a été émise : « À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Beaconsfield au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

3. Conclusion

Le rapport financier 2023 et le rapport de l'auditeur indépendant furent déposés en séance du conseil et seront transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Le présent rapport du maire sur les faits saillants sera publié sur le site Web de la Ville de Beaconsfield. Je remercie les membres du conseil municipal et les gestionnaires pour le travail qu'ils accomplissent, leur rigueur et leur contribution à bien servir nos citoyens et à atteindre les objectifs de notre organisation.

VILLE DE BEACONSFIELD

Votre Maire,

Georges Bourelle

17 juin 2024